

La ponctuation : le point, le point-virgule, la virgule

La ponctuation est un ensemble de signes conventionnels employés pour délimiter les phrases et les parties de phrases. Son usage contribue à la logique du discours, mais il en nuance et en précise aussi le sens. Son utilisation est si fine que la "Bible" en la matière, l'ouvrage de Jacques Drillon "Traité de la ponctuation française" ne comprend pas moins de 472 pages ! C'est dire que les deux feuillets ci-après ne sont que rudiments.

Le point sert à marquer la fin de la phrase ; ce qui signifie que l'énoncé contenu entre deux points doit se suffire à lui-même, tant au plan grammatical qu'au plan du sens.

Le point d'interrogation s'emploie à la fin de toute phrase interrogative en style direct. Placé entre parenthèses, le point d'interrogation exprime un doute à propos de ce qui le précède, en particulier lorsqu'il s'agit de citations. Ex. : "*Le muséum est incontestablement l'un des fleurons de la recherche scientifique*" (?).

Le point d'exclamation s'emploie après les interjections. Il marque douleur, surprise, joie, colère... Point d'interrogation et point d'exclamation revêtent une importance particulière en cela qu'ils créent de la connivence avec le lecteur.

Exemple : "*Comment qualifier cette journée? Une journée gigantesque !*"

Le point-virgule est d'un usage subtil, au point qu'on le voit trop souvent abandonné au profit du point ou de la virgule. Il sert moins à séparer qu'à coordonner ; il permet en effet de marquer l'unité d'une pensée qui comprend plusieurs propositions.

Exemple :

"Il fallait prendre une décision, on ergota ; il fallait aller vite, on atermoya ; il fallait viser haut, on s'englua dans les mesquineries les plus viles."

Le point-virgule s'emploie à la fin des propositions disposées en alinéa dont l'ensemble forme une énumération. Exemple :

"Cette entreprise fournit maints exemples de sa vitalité :

- elle crée sans cesse des innovations utiles à l'industrie du textile;*
- elle assure à son personnel une vie professionnelle de qualité*
- enfin elle dégage des bénéfices qui assurent sa pérennité".*

La virgule vise à séparer les éléments semblables d'une même proposition — sujets, compléments, attributs, épithètes — non unis par une conjonction de coordination. De la même façon, elle sépare dans la phrase plusieurs propositions de même nature non unies par une conjonction de coordination. Rappelons qu'on ne met pas de virgule avant une parenthèse, un tiret ou un crochet et que, en revanche, le mot *etc.* est précédé d'une virgule.

Une bonne recommandation !

Ne vous dispensez pas des règles de disposition des espaces avant ou après les signes de ponctuation. (voir fiche 4.13 p.104)